



## Pour l'ACCES AU DROIT DES PREMIERS DE CORVEE RASSEMBLEMENT VENDREDI 7 MAI 2021 à partir de 12h, devant l'entrée de la préfecture

Depuis des décennies, l'accès aux droits des étrangers en France n'a cessé de se dégrader : les lois successives ont renforcé la précarité en restreignant les possibilités de régularisation, en généralisant les cartes temporaires au détriment des titres de résidents pérennes.

Environ 350 000 personnes se retrouvent ainsi sans papiers, et donc sans aucun droit, notamment de travailler, se loger, circuler... alors même que, en raison de leur situation familiale, de leur travail, de la durée de leur présence en France, de leur insertion dans la société ou des risques qu'ils encourent dans leur pays, ils auraient vocation à obtenir un droit au séjour.

### La fermeture des guichets fabrique des Sans Papiers !

Ce phénomène s'est aggravé avec la **dématérialisation** des prises de rendez-vous pour demander ou renouveler un titre de séjour. Tout se fait par internet. Aucune alternative n'est proposée et les créneaux sont totalement saturés, parfois depuis des années. La crise sanitaire a renforcé ces difficultés en généralisant cette dématérialisation.

Un très sévère rapport du Défenseur des Droits dénonçait déjà en 2019 le blocage quasi complet des accès à la préfecture de l'Hérault, et demandait impérativement un accès alternatif au «tout digital ». Le Préfet y est resté sourd

*Après la condamnation de la préfecture de Seine-Maritime, six organisations ont lancé une offensive générale contre la dématérialisation imposée des démarches pour accéder à un titre de séjour : des requêtes sont déposées le 30 mars 2021 contre les préfectures de l'Hérault, de l'Ille-et-Vilaine, du Rhône, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, qui imposent la prise d'un rendez-vous en ligne.*

### Les interminables files d'attente n'ont pas disparu, elles sont devenues virtuelles !

Nous étranger-e-s, qui vivons, travaillons, étudions parmi vous, sommes **privé-e-s, de fait, du droit de déposer notre dossier de régularisation.**

### PREMIERS DE CORVEE !

Alors que la crise sanitaire nous a frappé-e-s durement parmi les plus précaires, alors que nous avons été au premier rang des travailleurs les plus exposés, alors que de nombreux besoins en main d'œuvre ne sont pas satisfaits

dans l'Hérault, alors que des patrons solidaires se mobilisent ici et dans toute la France pour garder leurs apprenti-e-s en instance d'expulsion, nous, Demandeur-se-s de Papiers nous sommes organisé-e-s en collectif pour revendiquer ensemble le droit à une vie décente et à la régularisation.

**Aujourd'hui, face au mur de silence opposé par l'administration, nous demandons juste à être reçu-e-s en délégation par le Préfet pour pouvoir déposer et défendre équitablement nos dossiers de régularisation.**



**Nous sommes soutenu-e-s par toutes les organisations des États Généraux des Migrations dont le CSP 34 est partie prenante.**

Une pétition de soutien locale a également recueilli des centaines de signatures de personnalités, élu-e-s et citoyens.

**Venez soutenir notre demande d'audience en rematérialisant les files d'attente**  
(apportez des simili dossiers à déposer)